

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

AP21 :
N8
p-w
c1

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

OCTOBRE

5eme Volume, 10eme Livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GÉNÉRALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

—
1886

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

10. Rapports littéraires avec la France - A. LEISIGNAN
20. La chanson de Moore - - - - - B. SULTE
30. Lamartine - - - - - EUGÈNE DE MIRECOURT
40. La religion - - - - - J. HERMAS CHARLAND
50. Antoinette de Mirecourt. - - - - - MADAME LEPROHON
-

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - \$2.00
" payable dans l'année - - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

NOS PREMIERS RAPPORTS LITTÉRAIRES AVEC LA FRANCE

Je ne suis pas assez vieux pour me rappeler l'époque où les livres étaient si rares dans le pays qu'on les copiait à la main ; au plus loin que mes souvenirs se reportent, il y avait des livres dans la maison. Le curé m'avait donné *Anatole* ou le bon servant de messe ; mon père possédait le premier traité de géographie publié au Canada ; il avait acheté dans un encan les *Paroles d'un croyant* et je ne sais combien de livres, hébreux, grecs ou peut-être allemands, je ne sais, mais dont les caractères fantastiques dansent encore sous mes yeux intéressés. Outre les livres de messe, et de dévotion, dont ma mère avait une ample provision, je me souviens du Nouveau Testament, édition de Québec, publié par celui qui devint Mgr Baillargeon, et que mon père et moi nous sommes entre-volé peut-être dix fois.

Cette époque a été pourtant ; on a longtemps copié ici des livres que l'on empruntait. Les livres étaient rares, il n'existait presque pas de relations commerciales avec la France, on voulait avoir un ouvrage dans sa bibliothèque, on le transcrivait dans des cahiers solidement reliés, et l'on conservait cela bien plus précieusement qu'aujourd'hui nous ne faisons des plus belles éditions de luxe. On copiait jusqu'aux romans. Il y avait encore à Montréal ces années dernières un comte, de fabrication canadienne si vous voulez, mais comte gros comme le bras, qui avait peut-être copié dans sa jeunesse cent gros volumes. A cette époque, un roman d'éclat, une tragédie, un ouvrage philosophique même, qui avait à son apparition révolutionné Paris et la France, n'arrivait au pays que trois ou quatre ans après ; les quelques personnes instruites que nous avions parmi nos gens en apprenaient le titre par quelque journal français égaré ; l'une d'elles, soit de Québec, soit de Montréal, chargeait un ami qui passait en France de lui

en rapporter un exemplaire ; les voyages en vaisseaux voiliers duraient longtemps ; le livre arrivait enfin, l'heureux propriétaire l'examinait sur toutes les tranches pendant quelques jours, il lui mettait une double couverture de fort papier, il signait son nom à deux ou trois endroits, mais plus visiblement sur la page-titre, au beau milieu, presque toujours avec le manche *ex libris*, et toujours avec un paraphe d'autant plus beau qu'il était plus compliqué, avec une date et un domicile. Puis, et c'était la principale opération, il lisait son livre, il le relisait, il en apprenait par cœur aussi long que possible, et alors seulement il condescendait à le prêter à un ami.

Mais quel ami il fallait être pour obtenir une telle faveur ! Ce n'était pas l'ami de huit jours, la connaissance d'hier, l'étranger de marque rencontré aujourd'hui, qui aurait osé souhaiter cette bonne fortune, j'ajoute : qui aurait osé la demander. Un livre était un trésor,—et les trésors, si j'en crois mon expérience, ne sont pas dans la circulation. Aussi quand un ami se voyait prêter un livre, il commençait par le copier, il le lisait en le copiant, d'abord afin de se le mieux graver dans la mémoire, puis afin de le pouvoir rendre au plus tôt. Car c'était toute une responsabilité que la possession d'un livre à autrui, et l'on avait toujours hâte de la secouer. On gardait ce livre comme on gardait une jeune fille, sur la prunelle de ses yeux.

Quel respect on avait alors du livre, et que les temps sont changés ! Des gens possèdent aujourd'hui des bibliothèques jolies toutes composées de livres empruntés.

Mon conte de tantôt avait été jusqu'à copier les trois volumes, on disait tômes alors, les trois tômes du *Siège de La Rochelle*. Le *Siège de La Rochelle*, par madame de Genlis, qui de nous n'a pas lu cela ? Qui ne s'est pas ému aux chastes amours de Valmore et de Clara ? Qui n'a pas tremblé des forfaits du comte de Montauban ? Qui n'a pas, dans sa jeune imagination, comparé les malheurs de Clara aux infortunés

tout autant véridiques de Gertrude de Brabant ? C'est ce livre et de semblables dont nos pères, ceux qui savaient lire, ont souvent mouillé les pages de leurs larmes sincères. C'est de ce livre qu'on a tiré les noms de baptême de Valmore, de Clara, de Jules, et je connais telle famille dont tous les enfants ont pris au baptême le nom de quelqu'un des personnages de ce gros roman. Il m'a fait pleurer comme les autres, et si je ne me console pas aujourd'hui de cette faiblesse d'enfant, c'est que mon exemplaire, qui contenait deux précieux autographes, celui de l'auteur, madame de Genlis, et celui de l'abbé Raynal, m'a été soufflé—au collège on disait *entiché*—par mon professeur de philosophie durant une de ses leçons.

A l'époque où l'on copiait ainsi des livres entiers et qui ne s'est terminée que vers 1830, on voyait nos premiers hommes publics, nos meilleurs patriotes, se servir de ce moyen pour faire respecter nos droits politiques. L'Angleterre nous donnait la constitution de 1791, ou plutôt nous la lui arrachions, un peu de par la crainte qu'elle avait de la révolution française, beaucoup de par le tenace patriotisme de nos représentants, surtout grâce au voisinage des États-Unis, qui venaient de conquérir leur indépendance et dont elle ne désirait guère voir renouveler les exploits dans ses états canadiens. Elle nous accordait donc la constitution de 1791, qui nous permettait dans une certaine mesure de nous gouverner nous-mêmes, mais elle espérait bien que nous ne saurions pas nous en servir. Qui des nôtres connaissait le parlementarisme anglais ? Qui donc saurait utiliser cet instrument ? On nous concédait une liberté relative, dont on croyait bien que nous ne profiterions pas du tout. Mais bien trompés furent nos maîtres. Trois hommes publics, Papineau Ier, j'appelle ainsi le père du grand patriote, Papineau Ier en tête, se divisèrent le pays, l'un prenant le district de Québec, le deuxième celui des Trois-Rivières, et le troisième celui de Montréal ; chacun ayant son champ de mission. Ils allaient chez tous les députés patriotes ; ils portaient avec eux un évangile politique, c'est-à-dire un livre sur le gouvernement parlementaire anglais, écrit par un nommé

Delolme. Ce livre, ils le lisaient aux députés, leur expliquant les rouages du gouvernement par les Chambres, leur démontrant les ressources que la procédure parlementaire livrait aux représentants du peuple, leur indiquant comment on pouvait tourner à bien un instrument fort coupant, bien tranchant, qui nous avait été offert comme arme de suicide, mais qui devait, bien manié, en élaguant la forêt anglaise de ses ronces nationales et religieuses, nous frayer une voie jusqu'au gouvernement responsable. Le député chez qui l'on allait gardait son hôte trois, quatre, cinq jours, pendant lesquels il copiait le livre de Delolme et se promettait de l'étudier à tête reposée. Ne badinez pas, il s'agissait de la vie d'un peuple, du peuple franco-canadien, et nos pères ne reculaient pas devant le devoir ; le patriotisme criait dans leurs âmes comme le clairon dans la bataille, et ces braves ne fuyaient aucune responsabilité, ne reculaient devant absolument rien, ni devant le travail ni devant le sacrifice. Aussi quand ils rencontrèrent leurs vainqueurs dans l'arène du parlement, ils étaient armés de toutes pièces, bardés de leurs droits, cuirassés de la loi parlementaire, blindés de science gouvernementale. L'Angleterre, qui avait suivi le proverbe espagnol *Tira la piedra, y esconde la mano*, c'est-à-dire *frappe, mais ne laisse pas voir que tu as fait le coup*, l'Angleterre, dis-je, fut toute abasourdie de voir les Canadiens aussi bons mécaniciens. Elle leur avait mis en mains une mécanique dont elle pensait bien qu'ils ne sauraient rien tirer, et ils s'en servaient dès le principe avec intelligence et avantage. Bien mieux que le Haut-Canada, lequel, doté de la même constitution, n'y entendit d'abord absolument rien, et ne procéda que par sauts et par bonds à la découverte des ressources qu'elle contenait et des moyens mis par elle à la disposition des Anglo-saxons pour assurer leur prédominance.

L'époque des copies, heureusement, ne pouvait durer indéfiniment. Trop longtemps déjà, on n'avait importé au pays que des ouvrages prêchant la révolution sociale et religieuse. Voltaire et les encyclopédistes avaient presque seuls eu droit de cité, droit de lecture parmi nous. Si l'on s'étonne que tant

de citoyens marquants, de ceux qui avaient salué l'aurore du dix-neuvième siècle et qui se sont éteints de nos jours, aient professé dans leur vie et jusque sur leur lit de mort les principes des philosophes du dernier siècle, on en trouve l'explication facile dans l'abondance comparative des écrits qui ont marqué cette époque et dans la rareté, non plus relative mais absolue, des ouvrages d'apologétique chrétienne. Ceux-ci, je parle de ceux qui ont pénétré au Canada, ne remontent guère à plus d'un demi-siècle, alors que la propagande s'est organisée sous l'œil du clergé. Aujourd'hui, pour trois ouvrages impies qui entrent chez nous, il y a trois douzaines d'ouvrages chrétiens, catholiques, et je dirai ultramontains, qui nous arrivent dans d'étonnantes conditions de bon marché. Les Mame, les Gaume, les Lecoffre, les Poussielgue-Rusand nous ont inondés de littérature chrétienne, sans compter cette "pitoyable littérature des *Mois de Marie*, et toute cette mesquine dévotion qui, selon l'expression de Louis Veuillot, célèbre le culte de la Sainte-Vierge avec une fausse théologie, de fausses fleurs, des mélodies fausses et des vers faux." Aujourd'hui il n'est plus besoin de copier. Il y a plutôt à se mettre en garde contre le livre. Le livre nous déborde. Adieu, nos anciens, vous qui passiez vos soirées à transcrire péniblement, au prix de votre sommeil et de votre santé, jusqu'à de massifs in-folios. Les presses à vapeur vous ont tués. Dormez bien. Jamais plus nous n'entendrons parler de vous.

On me demandera qui a mis la France en relation littéraire avec notre jeune pays. Il est assez difficile de le dire. Les premiers rapports, assez espacés, et sans portée directe, ne nous apprennent pas grand'chose. Il y a eu des Canadiens qui sont allés en France, il y a cinquante ans environ ; il y a eu des Français qui sont venus au Canada vers la même époque. Les premiers se rendaient là pour les besoins de leur commerce, comme l'ancien maire de Montréal M. Rodier, qui fut le premier importateur canadien-français ; les seconds venaient visiter par curiosité littéraire ou scientifique un pays inconnu de tous ceux qui ignoraient l'histoire, et les premiers

parmi eux furent Marmier et Ampère, deux célébrités. Marmier est encore plein de vie, c'est le plus sympathique ami que nous ayons à Paris. Il est l'ami personnel de nombre de Canadiens, et il reçoit au mieux ceux des nôtres qui le visitent à Paris.

Je pense bien pour mon compte que le premier Canadien-français qui ait réellement fait connaître notre pays à la France, est notre immortel historien national M. F. X. Garneau. Ses relations avec les gens de lettres de la capitale française ont ouvert leurs yeux sur ce que pouvaient produire les colons de ce pays ignoré qui s'était appelé la Nouvelle-France. Il s'était lié d'amitié avec M. Isidore LeBrun, un des rédacteurs du plus important journal parisien du temps, le *Constitutionnel*. M. LeBrun écrivait régulièrement des articles sur le Canada, et ces articles réunis en volume sont le *Tableau des deux Canadas*, dont chacun de nous a entendu parler, s'il ne l'a feuilleté. Plus tard, Garneau écrivait sa superbe épopée canadienne, cette histoire qui vivra autant que le peuple dont elle retrace les grandeurs passées et prédit les brillantes destinées, ce livre conçu dans un esprit large et écrit dans un style admirable de fermeté et de correcté sérénité, fourmillant d'aperçus neufs et dominé par le coup d'œil d'ensemble de l'impartial historien. Cette histoire, LeBrun voulait en rendre compte comme il convient, il en avait écrit une appréciation des plus flatteuses, mais la maudite politique fit encore des siennes et rejeta au panier l'un des hommages les plus mérités et les plus flatteurs qu'un des nôtres ait jamais reçu de la France. Thiers, alors ministre, faisait les yeux doux à l'Angleterre, et comme il avait la haute main sur la direction politique du *Constitutionnel*, il interdit la publication de l'écrit en question. On connaît la parfaite-indépendance de Garneau ; à l'Angleterre il ne ménageait pas plus qu'à d'autres la vérité. Cela pouvait être mal vu par les voisins d'Outre-Manche, de laisser paraître dans un organe l'éloge d'un livre qui se permettait d'appeler les choses par

leur nom ; on se tut donc sur l'œuvre magistrale de l'une de nos plus pures gloires.

J'ajoute avec bonheur que ce ne fut que partie remise, et que la France intelligente n'a pas mesuré depuis la louange à l'œuvre et à l'auteur. Garneau y plane aujourd'hui dans une célébrité qui honore ses compatriotes au plus haut point.

Vers le temps où M. Garneau publiait l'*Histoire du Canada*, demeurait en France un grand patriote canadien, le plus grand de tous, notre O'Connell, Papineau. Il était fort lié avec l'abbé de Lamennais. Je devrais peut-être dire l'ex-abbé, car Lamennais était alors en rupture ouverte avec l'Église qui avait fait sa gloire et qu'il avait honorée par son génie. Lamennais était en prison pour des délits qui n'étaient pas de droit commun, et dont le souvenir n'ôte rien à sa renommée, mais au contraire y ajoute. M. Papineau allait le voir une fois par semaine. Était-ce à Mazas, Saint-Lazare ou Sainte-Pélagie ? Je n'ai pas étudié Maxime Du Camp et suis fort peu au courant des vicissitudes qu'ont subies les prisons publiques comme refuges des débiteurs, des prisonniers politiques ou des filles qui ont renié sainte Ursule et ne la suivraient point au martyre. Chaque fois qu'il en avait l'occasion, M. Papineau portait à son illustre ami les journaux du Canada. Il y avait parmi ceux-ci un pamphlet fort couru à l'époque, je veux parler du *Fantasque*. Le *Fantasque* a été le père, disons plutôt l'ancêtre, de tous les journaux facétieux qui ont enregistré les gauloiseries de nos prédécesseurs, et encore aujourd'hui témoignent de la gaieté française. Jamais plume plus fine que celle de M. Aubin n'a rédigé journal plus léger, plus méchant et plus poli à la fois. A l'inverse des feuilles comiques qui l'ont suivi sans l'imiter, le *Fantasque* joignait à un esprit d'excellent aloi, à une ironie qui corrodait les pouvoirs du jour, une façon de dire propre au gentilhomme qui pendant dix ans lui donna le soufflé, et dont le seul tort est de n'avoir pas encore écrit les souvenirs d'une vie bien remplie d'actes de patriotisme, de dévouement et de

courage. Ceux d'entre vous qui connaissent M. Aubin lui demanderont, comme je le fais depuis vingt ans, d'écrire ses mémoires, et j'espère qu'ils réussiront mieux que moi. M. Joseph Doutre, qui vient de mourir, avait pris ce moyen-ci d'obtenir de M. Aubin des mémoires : il les lui faisait parler. M. Aubin, le père Aubin comme tout le monde appelle ce vert et toujours spirituel septuagénaire, le père Aubin avait tous les dimanches son couvert chez Doutre. Au diner l'on parlait des affaires du jour, des nouvelles à la main, surtout de politique, mais le dîner pris on passait dans une pièce où M. Doutre, en fumant son cigare, interrogeait adroitement le vieux journaliste et le faisait parler longuement, en détail, de tous les événements auxquels il avait été mêlé depuis son arrivée au pays en 1832, et que son incomparable mémoire déroulait comme un panorama hautement colorié. Il y avait un sténographe dans une pièce voisine, séparée par une simple tapisserie, et ce sténographe recueillait fidèlement les récits de mon vieil ami. Doutre y mettait de la méthode et procédait systématiquement. La mort les a interrompus tous deux. C'est une perte véritable pour notre histoire, car Aubin, ignorant la présence du sténographe, parlait avec le plus grand laisser-aller, ne reculant devant aucun détail, non gêné dans l'expression de sa pensée, jugeant franchement hommes et choses, faisant quelquefois le jeu de mots et toujours le mot d'esprit. Doutre, qui était riche, aurait publié ces souvenirs avec une préface de sa plume fièrement trempée, et notre littérature aurait gagné cinq ou six volumes comme elle en possède peu.

Ce que c'est que de bavarder ! Je ne vous ai pas encore dit ce que Lamennais pensait tout haut du *Fantasque*, et cependant si j'ai cité ce journal c'était pour vous faire connaître cette opinion. Je crois que je vieillis et je commence à croire que je suis long. Lamennais donc se refusait obstinément à croire que le *Fantasque* fût écrit en entier par le même homme ; il disait à M. Papineau qu'il était impossible qu'un homme eût autant d'esprit à lui tout seul. Du plus loin qu'il

apercevait l'homme d'État canadien : " Apportez-vous le *Fantastique* ? " lui demandait-il ? Ce n'était pas fête toutes les semaines, et les jours de privation, Lamennais, désappointé, était maussade pendant toute la visite.

En 1853, M. J. G. Barthe, ancien député, membre de l'Institut canadien de Montréal, se rendait en France et présentait aux instituts scientifiques ses lettres de créance comme représentant de cette société littéraire. Il publiait bientôt après son *Canada reconquis par la France*, et l'Institut canadien recevait de l'empereur Napoléon et du prince Napoléon une superbe collection de gravures et des copies d'admirables chefs-d'œuvre de statuaire, la *Vénus de Milo*, le groupe de *Laocoon*, l'Apollon du Belvédère, Diane chasseresse, etc. Puis le commandant Belvèze arrivait au Canada avec son navire *La Capricieuse*, plutôt en reconnaissance qu'en mission, il est vrai, mais il reprenait officiellement le fil des relations entre la France et le Canada, tombé dans la poussière depuis près d'un siècle.

Ce n'est certes pas M. Barthe seul qui a amené ce résultat ; M. Garneau y a été pour la plus grande part. Son livre avait été le météore qui avait pris l'œil de la mère-patrie ; des fusées tirées à intervalles avaient rappelé à la France d'où la lumière était partie, et celle-ci s'était mise en quête de l'orphelin qu'elle avait allaité puis abandonné, un soir de débauche, aux plus cruels hasards. Elle retrouva son enfant frais, rose, bien portant, mieux nourri que si elle l'eût eu en soin, fort, reconnaissant à la tzigane qui l'avait volé, mais aimant toujours avec passion la mère absente.

M. Belvèze crut de son devoir d'assurer à M. Garneau, à l'hôtel-de-ville de Québec, que son livre avait ouvert les yeux à la France et dé'terminé la visite que l'empereur l'envoyait nous rendre officiellement.

La gloire de Garneau est assurée ; c'est pourquoi je n'insiste pas davantage sur les services qu'il a rendus au Canada. Je

tiens seulement à reconnaître que M. Barthe a été, lui aussi, un important facteur dans l'établissement de nos relations littéraires avec la France. Y en a-t-il plusieurs parmi vous qui connaissent M. Barthe ?

J'ai parlé de lui ailleurs : " Il s'agit d'un homme envers qui ses compatriotes ont été injustes, et qui ne fait que commencer, à l'heure où les brumes de l'âge s'épaississent, à émerger d'une obscurité de commande à laquelle l'ingratitude et le respect humain le plus pusillanime ont tenu la main pendant un quart de siècle."

" Il n'y a pas à se le dissimuler, les Canadiens-français ont été lâches en refusant justice à un sincère patriote,—écrivain remarquable et politique perspicace.

" Ce qu'il a entrepris, il y a trente ans, en faveur de son pays, s'exécute ; les destinées qu'il a entrevues s'accomplissent, et l'équité se fait aujourd'hui avec la lumière sur son livre, digne de rester.

" Il n'y a rien de plus bête que le respect humain, certaines autres lâchetés sont plus viles, mais aucune n'est plus sotté.

" Il a suffi qu'un journaliste étranger—à qui les journalistes canadiens cédaient en toute humilité le pas parce qu'il venait du pays d'Armand Carrel,—entreprit d'éreinter M. Barthe, pour que la masse ait cru à l'éreintement. Je sais bien que M. Barthe s'est vaillamment défendu, et qu'il a vu à ses côtés de fiers compagnons d'armes, mais il n'en est pas moins vrai que l'opinion publique, peu développée qu'elle était à cette date, lui a donné tort, et l'a même enfoui sous le ridicule.

" Rien de plus inique, rien de plus idiot que cet arrêt.

" Pas dix de ceux qui lèvent les épaules en entendant mentionner ce livre : *Le Canada reconquis par la France*, ne l'ont lu,—tandis que de tous ceux qui l'ont lu, et ils sont nombreux, pas dix ne se refuseraient à lui reconnaître le mérite d'un

grand style, d'une imagination débordante, d'une érudition inattaquable et surtout d'un amour ardent de la patrie. Du but que l'auteur se proposait—la reconquête du Canada par le développement des relations intellectuelles entre la France et son ancienne colonie,—voyons qui voudrait en médire ?

“ La culture des lettres et des arts, aidée chez nous, si jeunes et si inexpérimentés, par la France, si vieille et si riche de savoir et de goût, voilà d'abord ce qu'il désirait. Ces rapports auraient forcément entraîné des liaisons commerciales et celles-ci—peut-être—un retour à l'ancienne allégeance, alors plus qu'aujourd'hui si vivement souhaitée au fond de tous nos cœurs.

“ Où est le crime ? Où est l'utopie ?

“ Ce n'est pas au projet impossible, au rêve irréalisable, ni au but, ni aux moyens de M. Barthe, que la critique s'est attaqué, va-t-on me dire. C'est au livre, à sa forme enthousiaste, à son style trop jeune, où la personnalité de l'auteur se trouve peut-être un peu trop accusée. Légers défauts, après tout, que ceux-là. En face de la grandeur de l'œuvre, il fallait oublier ces minces détails. Quand on pose le faite d'une maison, songe-t-on à reprocher au voisin de bon secours l'habit qu'il endosse pour travailler avec nous ?

“ Et puis, la critique est si facile ! Ce qui console, c'est que le livre de M. Barthe est aujourd'hui fort recherché, tandis que les articles de son adversaire sont allés rejoindre les neiges d'antan. Je me suis procuré et j'ai lu *Le Canada reconquis*, il y a vingt ans, à une époque où le livre se donnait à qui le demandait, où l'on en commençait la lecture avec un sourire. J'avoue nûment que je n'ai pas échappé au préjugé, mais j'ajoute que cette lecture m'a guéri autant de l'engouement que de la répulsion pour tout ouvrage inabordé. Aujourd'hui les esprits sérieux le recherchent, et ce n'est pas moi qui les en détournerai.

On se souvient peut être que les hommes de lettres de Montréal ont offert, il y a deux ans, un banquet à M. Vermont député de Seine-et-Oise.

“ Si un homme a dû être heureux ce soir-là, c'est M. Barthe. Tout ce qu'il y a dans Montréal d'intelligences libres, d'esprits non prévenus et conséquemment non courbés, de cœurs battant pour la grande nation, était réuni pour fêter un député français. On boit, on chante, on lit des vers, on péroré : les santés succèdent aux santés ; toute cette brillante assemblée fraternise : il n'y a là personne qui n'aime la France, la mère ! Les toasts officiels, les toasts de circonstance sont portés et bus avec entrain. Mais voici qu'arrive un toast qui n'est pas au programme. C'est que parmi les convives se trouve un vieux patriote qui a entrevu et préparé, il y a déjà trente ans, ce qui semble ce soir en si bonne voie de réalisation : la réconciliation entre une mère qui avait oublié et un enfant qui se souvenait toujours. On le distingue, un grand poète s'empare de l'occasion ; on boit au milieu d'applaudissements que toutes les mains donnent avec bonheur, à la santé de ce patriote qui fut jeté en prison pour avoir défendu nos droits, qui siégea dans les conseils de la nation, tint si longtemps une plume si fidèle et se ruina au service de son pays.

“ C'est l'apothéose qui commence : la réparation est venue noble, spontanée, libre, intelligente, du public qui avait dormi sur l'insulte.

“ Plus heureux que beaucoup d'autres hommes bons et dévoués à leur pays, M. Barthe a vécu pour voir sa réhabilitation.”

J'ai fait la part de quelques-uns de ceux qui ont amené un échange de relations littéraires entre la France et nous. Je n'ai pas mentionné par le menu les visiteurs de distinction qui ont écrit sur nous et signalé notre pays, non plus que les français instruits qui ont résidé à divers titres parmi nous et qui, retournés en France, n'ont pas manqué de nous témoigner leur sympathie. Il y a, parmi eux, outre Ampère et

Marmier déjà cités, il y a Basterot, Duvergier de Hauranne, Leblanc de Marconnay, Rambeau, Emile Chevalier, de la Ponterrie, Rameau, tous des journalistes, de Courey qui a publié les *Servantes de Dieu en Canada*, sous le nom de Laroche-Héron. Dans les temps plus récents, on ne les compte plus.

Il y a encore, la députation française qui est venue nous visiter l'été dernier, et dont nous attendons le plus grand bien à tous les points de vue.

Il y a M. Joseph Charles Taché, qui a publié des opuscules fort utiles sur le Canada, alors qu'il représentait notre pays à l'Exposition universelle de Paris en 1855.

Il y a M. Chauveau, M. Fabre, M. Sulte, M. Verreau, M. Marmette, M. Faucher, qui ont envoyé en France des travaux remarquables à plus d'un titre, et se sont fait là des amis sincères et utiles, qui se souviennent du Canada chaque fois qu'ils ont l'occasion de nous servir et qui nous font connaître de leur mieux.

Il y en a bien d'autres, mais il y en a un surtout que je ne saurais oublier pour toutes les raisons du monde : je parle de Louis Fréchette.

Je crois que personne n'a fait plus que lui pour l'avancement de notre littérature. Il est bien vrai, comme on a pu le voir par ce qui précède, que le terrain étroit joliment déblayé quand Fréchette a fixé sur lui l'attention du monde littéraire français. Nous avons parmi nous une école qui s'applique à le rapetisser au profit de Crémazie. Celui-ci, comme Garneau, comme Chauveau, comme Lemay, a de grands mérites poétiques, mais, sans entrer ici dans un parallèle qui serait oiseux, il n'égale Fréchette ni par la pensée, ni par le rythme, ni par l'ampleur, ni par la facture, ni par la rime, ni par le fini du vers. Fréchette est l'égal et souvent le supérieur de poètes renommés en France qui ont nom George Lafenestre, Sully Prud'homme, André Lemoine, André Theuriet, Laurent Pichat,

ce qui n'est pas un mince honneur. Il y a en France les constellations, qui se nomment Hugo, Lamartine, Musset, Coppée ; il y a les étoiles de première grandeur, parmi lesquelles Vigny, Soumet, Gautier, et les poètes que j'ai nommés en premier lieu. Fréchette est de leur race et de leur sang, sinon de leur école ou plutôt de leurs écoles, ce qui ne l'en fait pas porter plus mal. Il vient d'entrer dans une nouvelle manière, et son épopée canadienne, qui verra le jour à Paris avant longtemps, le fera cousin germain de Coppée et le frère aîné de Déroulède et Richepin.

Or, n'est-ce pas un fait admis que son couronnement par l'Académie française a fait faire un pas plus considérable à la littérature canadienne sur la place de Paris que tout effort individuel tenté avec tel succès que l'on voudra ! Entre Canadiens, on est habitué à se déchirer. Je sais qu'il est de mode de se rabaisser entre hommes qui s'adressent au public dès que l'un d'eux a l'infection politique. On a cherché à dépercher Fréchette des hauts sommets qu'il a atteints. On a manqué son coup, je le dis avec plaisir. Fréchette est le plus grand de nos poètes. La France a consacré son talent de la façon la plus honorable, en lui décernant une récompense, en faisant de lui un lauréat, honneur qu'on a voulu assimiler à un simple prix d'encouragement tel qu'en gagnent les élèves de cinquième. On a le malheur de ne pas être juste entre Canadiens. Malgré ces tentatives, aucun de nos littérateurs n'est aujourd'hui mieux vu que Fréchette parmi les hommes éminents de France. Personne n'est en relations d'intime amitié avec plus de célébrités. Sa correspondance est énorme, non pas une correspondance du bout de la plume, polie mais froide, mais une correspondance intime d'un grand homme du Canada avec de grands hommes de France, heureux de nous prodiguer dans sa personne l'intérêt que leur patrie n'avait fait que nous émietter, avant de nous le retirer, hélas ! sans regret comme sans espoir.

ALPHONSE LUSIGNAN.

LA CHANSON DE MOORE

Thomas Moore, poète irlandais célèbre, a composé trois strophes de canot, que MM. Mondelet et Angers, deux Canadiens, ont traduites dans notre langue avec assez de succès. Les trois textes sont bien connus de notre petit monde littéraire, ce qui n'empêche pas que l'on commet une erreur en disant que Moore a vu la rivière Ottawa : il n'a fait que traverser cette partie de son embouchure qui s'évase dans le lac Saint-Louis, près de Montréal.

Ce qui amena le poète en Amérique fut la charge de régistrateur royal que le gouvernement anglais lui donna aux Bermudes, en 1803. Il s'y rendit, s'ennuya, trouva le climat désagréable, se nomma un substitut, après quoi il entreprit de retourner en Angleterre par les Etats-Unis et le Canada.

En présence de nos paysages, la verve et la bonne humeur lui revinrent. Parvenu à la région des grands lacs, il se mit à chanter la nature et les sites historiques qu'il rencontrait ; il ne cessa qu'à Halifax.

C'est dans le trajet de Kingston à Montréal, par le Saint-Laurent, qu'il fit la chanson suivante :

A CANADIAN SONG

(Written on the River St. Lawrence.)

Faintly as tolls the evening chime
Our voices keep tune and our oars keep time.
Soon as the woods on shore look dim,
We'll sing at St. Ann's our parting hymn.
Row, brothers, row, the stream runs fast,
The Rapids are near, and the daylight's past !

Why should we yet our sail unfurl ?
 There is not a breath the blue wave to curl !
 But when the wind blows off the shore,
 Oh ! sweetly we'll rest on our weary oar.
 Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
 The Rapids are near and the daylight's past !

Utawas' tide, this trembling moon
 Shall see us float over thy surge soon.
 Saint of this green Isle ! hear our prayers,
 Oh ! grant us cool heavens and favouring airs.
 Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
 The Rapids are near and the daylight's past !

Le quatrième vers fait dire aux *voyageurs* : “ Nous chanterons à Ste. Anne l'hymne du départ,” ce qui ne signifie pas que ces expressions s'appliquent à l'équipage qui conduisait Moore, puisque celui-ci a le soin de nous avertir, à deux reprises, dans les notes qu'il a laissées, qu'il naviguait sur le Saint-Laurent, et il ajoute : “ Ces stances sont supposées être dans la bouche des voyageurs qui vont au Grand-Portage sur la rivière Utawas.” Or, le Grand-Portage, c'était Sainte-Anne du Bout de l'Île.

A cette époque, ceux qui partaient de Montréal pour remonter l'Ottawa, s'arrêtaient au rapide Sainte-Anne, première étape, où ils disaient adieu aux amis assez fidèles pour les avoir accompagnés jusque-là. C'était le véritable point de départ pour les “ pays d'en haut.” L'église de Sainte-Anne, patronne des “ voyageurs,” était la dernière du Bas-Canada—la limite du monde civilisé.

Moore, qui descendait le Saint-Laurent, ne devait pas partir de Sainte-Anne, mais plutôt y arriver, à la rigueur.

Et puis, ce bateau qui porte une voile (septième vers) c'est une embarcation du Saint-Laurent. Sur l'Ottawa, il fallait alors se borner au canot d'écorce.

Utawas' tide fera toujours sourire, tout en prouvant que Moore n'a pas vu l'Ottawa. Les poètes, il est vrai, ont le privilège d'embellir les choses dont ils parlent. Les eaux de l'Ottawa sont d'un vilain gris et rien ne le montre mieux que le contraste frappant qu'elles présentent en cherchant à se mêler aux flots limpides et purs du Saint-Laurent qui les repousse d'abord et ne les confond avec les siens qu'au bas de Montréal. Au temps du voyage de Godfrey Vigne (1830) l'Ottawa, tout sauvage qu'il fût encore, n'était pas à cet égard plus avantage qu'aujourd'hui.

Citons les autres notes trouvées dans les papiers de Moore :

“ Je composai ces couplets sur un air que nos canotiers chantaient fréquemment. Le vent était si défavorable qu'ils étaient obligés de se servir constamment de la rame, et que nous prîmes cinq jours à descendre de Kingston à Montréal, exposés durant le jour à un soleil ardent, et la nuit forcés de chercher un refuge contre la rosée dans de misérables huttes, le long du fleuve, où l'on voulait bien nous recevoir. Mais le spectacle magnifique du Saint-Laurent compensait tous ces déboires. Nos voyageurs avaient de bonnes voix et chantaient parfaitement à l'unisson et d'accord. Les mots français de l'air sur lequel j'adaptai ces stances me semblèrent être un long récit incohérent, dont je ne compris qu'une partie, à cause de la prononciation barbare des Canadiens. Il commençait ainsi :

Dans mon chemin j'ai rencontré
Deux cavaliers très bien montés.

Et à chaque couplet le refrain.

A l'ombre d'un bois je m'en vais jouer,
A l'ombre d'un bois je m'en vais danser.

“ J'ai tenté de mettre l'air en musique, ajoute-t-il, et je l'ai publié ainsi. Privée du charme qui s'attache au moindre

souvenir et au sentiment du passé, cette mélodie paraîtra peut-être commune et puérite, mais je me rappelle que lorsque nous entrions, au coucher du soleil, dans l'un des lacs superbes où le Saint-Laurent s'ouvre avec tant de grandeur et d'inattendu, j'éprouvais en écoutant ce simple motif un plaisir que les plus fines compositions des grands maîtres ne m'ont jamais procuré. Et encore aujourd'hui, il n'y a pas une note de cet air qui ne rapporte à ma mémoire les coups de la rame sur les flots du Saint-Laurent, la course de notre embarcation au milieu des rapides, et toutes ces impressions neuves et fantaisistes dont mon cœur se nourrissait durant ce voyage plein d'intérêt."

Il faut donc convenir que la chanson de Moore est née sur le fleuve et qu'elle n'appartient que le moins possible à la rivière Ottawa—malgré la croyance générale.

De plus, rappelons-nous que, en 1803, la coutume de visiter l'Ottawa n'était pas encore établie. C'est à peine si Philémon Wright avait eu le temps de se cabaner à Hull. La rivière coulait au milieu d'un pays sauvage. Enfin, ceux qui disent que Moore a parcouru cette région ne donnent aucune preuve à l'appui de leur croyance.

Pour terminer : Moore se vantait de savoir cinq ou six langues vivantes. Les comprenait-ils ? Le doute est permis puisque le poète ne saisissait pas les paroles chantées par nos voyageurs, d'ordinaire si faciles à comprendre.

"La prononciation barbare des Canadiens" est une rengaine à l'usage de ceux qui ne parlent pas français ; elle était déjà vieille au temps de Moore ; elle existera encore au siècle prochain—à moins que les Anglais n'apprennent le français.

BENJAMIN SULTE.

LAMARTINE

Que le public prenne garde de se tromper à notre œuvre. Il aurait tort de croire que nous cherchons un succès de scandale.

Nous sommes porté à l'éloge beaucoup plus qu'à la critique.

Lorsqu'une pénible vérité se rencontre au milieu d'une page, il faut bien la dire pour rester fidèle à notre devoir de consciencieux biographe. Où serait le prix de la louange si nous l'accordions indistinctement à tous ?

Chacun néanmoins n'a pas le droit de prendre la parole, quand il s'agit de nos illustrations et de nos gloires.

Si le poète a des faiblesses, il n'appartient qu'à un honnête homme, qu'à un écrivain courageux, de soulever le voile qui les cache, parce que le but de cet homme est louable, parce que l'écrivain est là, sur la brèche, toujours prêt à paraître et à répondre de sa plume. S'il fait voir une tache au soleil, c'est pour que cette tache s'efface et que l'astre brille ensuite d'un éclat plus pur.

Mais qu'une Phryné de Mabilie, qu'une ignoble Aspasia, sous prétexte d'écrire ses *Mémoires*, et certaine que le mépris empêchera de lui répondre, vienne baver son déshonneur sur un poète et le traîne impunément dans la honte où elle se vautre, non ! non ! Voilà ce que la vindicte publique doit flétrir.

Silence, prostituée ! courbe le front dans ta boue, et n'insulte pas le génie !

Quant à vous, bourgeois voltairiens, achetez ce livre abject, faites-le lire à vos femmes, soulignez avec satisfaction la page ignominieuse, mais n'essayez pas de la mettre sous nos yeux.

C'est à votre immoralité sourde, à votre or impudique, à vos goûts dépravés, que le siècle doit cette littérature de lupanar, commençant aux *Mémoires de Lola Montès* et finissant à ceux de *Mogador*.

On vous doit le succès du vice, le triomphe de l'impudeur.

Nous jetons aujourd'hui ce cri de colère, parce qu'on est venu nous montrer ces lignes révoltantes, croyant que nous allions en être satisfait.

Fi donc !

Si parfois nous sommes sévère, nous n'entendons encourager ni la diffamation ni l'outrage. Qu'une main impure se lève du trottoir et présente une coupe d'opprobre au personnage qui a le plus à se plaindre de notre franchise, nous cinglerons impitoyablement la main d'un coup de fouet, et nous briserons la coupe.

A bon entendeur, salut !

M. de Lamartine, dont nous allons commencer la notice biographique, et qui, sur bien des points, n'obtiendra pas nos éloges, est un de ces caractères puissants auxquels nous pouvons dire la vérité sans crainte, comme nous l'avons dite à M. Alfred de Musset, tout en les défendant, si l'occasion se présente, contre une insulte de mauvais lieu.

L'homme est toujours homme, son histoire a deux faces. Sur le plus beau tableau se projettent des ombres.

Alphonse de Lamartine est né le 21 octobre 1791, à Mâcon, place de l'Église-Nouvelle.

Son grand-père, si nous en croyons quelques biographes, avait eu l'intendance générale des biens de la famille d'Orléans, et son père était capitaine dans un régiment de chevaux-légers.

Refusant de tendre la main aux terroristes, ce dernier quitta Paris, vers 1794, avec sa femme et ses enfants.

Il se retira dans ses terres.

A cette époque sinistre, il en fallait beaucoup moins pour être en butte aux soupçons et se voir conduire à la guillotine. Des ordres du comité de salut public s'adressèrent à Mâcon, et le père de Lamartine fut plongé dans un cachot.

Heureusement, quelques mois après, au 9 thermidor, la hache tomba des mains des bourreaux.

Le capitaine fut rendu à sa famille.

Craignant pour les siens plutôt que pour lui-même le retour de la tempête révolutionnaire, il résolut de mener la vie de gentilhomme campagnard, et choisit pour retraite ce vieux château de Milly, perdu dans une contrée presque sauvage, et qui a laissé pourtant à son fils de si délicieux souvenirs.

Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père,
La salle où résonnait sa voix mâle et sévère,
Quand les pasteurs, assis sur leu. socs renversés,
Lui comptaient les sillons par chaque heure tracés,
Ou qu'encor, palpitant des scènes de sa gloire,
De l'échafaud des rois il nous disait l'histoire,
Et, plein du grand combat qu'il avait combattu,
En racontant sa vie enseignait la vertu !
Voilà la place vide où ma mère à toute heure
Au plus léger soupir sortait de sa demeure,
Et, nous faisant porter ou la laine ou le pain,
Revêtait l'indigence ou nourrissait la faim ;
Voilà les toits de chaume où sa main attentive
Versait sur la blessure ou le miel ou l'olive,
Ouvrait près du chevet des vieillards expirants
Ce livre où l'espérance est permise aux mourants,
Recueillait leurs soupirs sur leur bouche oppressée,
Faisait tourner vers Dieu leur dernière pensée ;

Et, tenant par la main les plus jeunes de nous,
A la veuve, à l'enfant, qui tombaient à genoux,
Disait, en essuyant les pleurs de leurs paupières :
" Je vous donne un peu d'or, rendez-leur vos prières ! "

Il est à remarquer que toutes les belles intelligences, toutes les âmes élevées, tous les nobles cœurs, tous les hommes d'un génie pur, ont eu près de leur berceau une mère chrétienne, un de ces anges de la terre, au front calme et doux, qui apprennent à croire, à aimer et à bénir.

Écoutons Lamartine lui-même donner quelques détails sur son enfance :

" Ma mère avait une Bible de Royaumont dans laquelle elle m'enseignait à lire. Cette Bible avait des gravures de sujets sacrés à toutes les pages. C'était Sara, c'étaient Tobie et son ange, c'était Joseph ou Samuel, c'étaient surtout ces belles scènes patriarcales où la nature primitive de l'Orient était mêlée à tous les actes de cette vie simple et merveilleuse des premiers hommes.

" Quand j'avais bien récité ma leçon, et lu à peu près sans faute la demi-page de l'histoire sainte, ma mère découvrait la gravure, et, tenant le livre ouvert sur ses genoux, me la faisait contempler en me l'expliquant, pour ma récompense.

" Elle avait une âme aussi pieuse que tendre.

" Toutes ses pensées étaient sentiments, tous ses sentiments étaient images. Sa belle, noble et suave figure réfléchissait dans sa physionomie rayonnante tout ce qui brûlait dans son cœur, tout ce qui se peignait dans sa pensée. Le son argentin, affectueux et passionné de sa voix ajoutait à tout ce qu'elle disait un accent de force, de charme et d'amour, qui retentit encore en ce moment dans mon oreille, hélas ! après bien des années de silence !

" En rentrant de nos promenades à la campagne, ma mère

nous faisait presque toujours passer devant les pauvres maisons des malades ou des indigents du village.

“ Nous l'aidions dans ses visites quotidiennes. L'un de nous portait la charpie et l'huile aromatique des blessés ; l'autre, les bandes de linge pour les compresses.

“ Nous étions sans cesse occupés, moi surtout comme le plus grand, à porter au loin, dans les maisons isolées de la montagne, tantôt un peu de pain blanc pour les femmes en couche, tantôt une bouteille de vin vieux et des morceaux de sucre, tantôt un peu de bouillon fortifiant pour les vieillards épuisés.

“ Elle faisait de nous les ministres de ses aumônes, ne désirant qu'un trésor ici-bas : les bénédictions des pauvres et la volonté de Dieu.”

Il n'y a plus rien à raconter de l'enfance de Lamartine après ce candide et touchant récit, dont nous ne pourrions qu'atténuer l'effet.

Sous l'aile d'une mère aussi sainte, on voit poindre le génie du poète chrétien.

Il quitta dès l'âge de huit ans, le toit solennel et les vieux tilleuls de Milly, pour aller commencer ses classes au collège de Belley, dirigé par les jésuites; il y fit des études brillantes. A chaque fin d'année on le voyait remporter toutes les couronnes, et les professeurs encourageaient ses premiers débuts poétiques.

La muse de Lamartine essayait ses forces.

Dans les pièces diverses qu'il composait à cette époque, le talent se révèle déjà sous l'inexpérience.

On tint conseil à Milly pour savoir quel état on allait donner à l'aîné de la maison. Le père, vieux soldat, désirait qu'Alphonse embrassât la carrière des armes.

Mais ce n'était pas l'avis de la tendre mère.

César déployait en vain ses glorieux drapeaux et courait d'un bout de l'Europe à l'autre avec nos armées triomphantes ; elle ne se laissa point éblouir et refusa de jeter son fils au milieu des hécatombes humaines offertes à la victoire.

Elle l'envoya passer quelque temps à Lyon, au retour du collège ; puis elle obtint qu'on le laisserait aller en Italie, avec des parents qui faisaient ce voyage.

Mais le jeune homme se fatigua bientôt d'une société qui ne le laissait pas entièrement libre. Voulant se soustraire à la surveillance dont il était l'objet, il écrivit à Milly pour demander la permission de voyager seul, et se dirigea du côté de Rome sans attendre la réponse.

—Si la défense arrive, se dit-il, elle arrivera trop tard. Je serai réprimandé, mais je serai pardonné ; je reviendrai, mais j'aurai vu.

Et voilà notre collégien émancipé, notre touriste de dix-huit ans, sur les routes italiennes, alors peuplées de bandits.

Il fit la rencontre d'un premier ténor qui allait débiter au théâtre San Carlo, à Naples.

Ce ténor était accompagné de son neveu, beau voyageur du même âge que Lamartine. Les jeunes gens se prirent l'un pour l'autre d'une amitié fort vive, causant, riant, dormant en voiture et se prêtant tour à tour leur épaule pour oreiller.

On arrive à Rome ; ils descendent dans la même auberge.

Le lendemain, Lamartine est réveillé par la voix de son compagnon de route, qui frappe à sa porte et lui crie que le déjeuner est prêt.

Il s'habille, court ouvrir et jette un cri de stupeur.

“ Au lieu du neveu du ténor, il aperçoit une charmante figure de jeune fille romaine élégamment vêtue, et dont les cheveux noirs, tressés en bandeaux autour du front, étaient rattachés derrière par deux longues épingles d'or à têtes de perles, comme les portent les paysannes de Tivoli.”

C'était son ami, qui avait repris, en arrivant à Rome, le costume de son sexe.

— L'habit ne change pas le cœur, lui dit en rougissant la belle Romaine ; seulement, vous ne dormirez plus sur mon épaule.

Ah ! poète ! poète ! pourquoi n'as-tu pas attendu la réponse de ton père ?

D'aventures en aventures, Lamartine arriva jusqu'à Naples.

Au moment où sa bourse était à sec, il trouva sous les avenues de citronniers de la Chiaja son plus cher camarade de classe, Aymon de Virieu, qui voyageait avec un crédit illimité sur toutes les maisons de banque d'Italie.

Décidément la Providence est contre les pères.

Nos deux élèves des jésuites, dans leurs promenades sur le golfe ou le long de la Mergellina, ne tardèrent pas à rencontrer de brunes Napolitaines, “ dont le regard a cette teinte céleste que les yeux des femmes de l'Asie et de l'Italie empruntent au feu brûlant de leur jour de flamme et à l'azur serein de leur ciel, de leur mer et de leur nuit.”

Lamartine avait oublié depuis longtemps sa belle Romaine.

Il fut aimé à Naples d'une pauvre fille de pêcheur que sa passion pour lui devait conduire au tombeau.

Pauvre Graziella ! morte si jeune et si belle !

Combien tu as laissé de regrets à ce fils du Nord, trop près de l'enfance pour bien comprendre ton cœur, et dont le berceau n'avait pas été chauffé comme le tien à ce soleil ardent qui fait mûrir l'amour.

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger,
Il est, près du sentier, sous la haie odorante,
Une pierre petite, étroite, indifférente
Aux yeux distraits de l'étranger.

La giroflée y cache un seul nom sous ses gerbes,
Un nom que nul écho n'a jamais répété !
Quelquefois cependant le passant arrêté,
Lisant l'âge et la date en écartant les herbes,
Et sentant dans ses yeux quelques larmes courir,
Dit : " Elle avait seize ans ! c'est bien tôt pour mourir ! "

Quand on lit cette émouvante histoire de *Graziella*, écrite tout entière avec des souvenirs et des larmes, on comprend la mélancolie du jeune homme à son retour.

Comme l'Enfant prodigue, il fut reçu avec des festins et des caresses.

Toute la famille avait quitté Milly pour venir habiter Mâcon.

" Ma mère, dit le poète dans ses *Confidences*, ne pût s'empêcher de pâlir et de frissonner visiblement, en voyant combien ma longue absence et mes secrètes angoisses avaient amaigri et altéré mes traits. Mon père ne voyait que les belles formes développées de mon adolescence. Ma mère, d'un coup d'œil, avait vu les impressions.

" Elle vint, le lendemain, s'asseoir à mon chevet.

—Te voilà donc revenu, mon pauvre enfant ! dit-elle. Que tu es pâle ! que tu parais triste ! Qui m'aurait dit qu'à vingt-deux ans je verrais mon enfant flétri dans la sève de son âme et de son cœur !

Je bondis à ces mots, comme si ma mère, en me parlant ainsi, eût manqué de respect à un souvenir que je respectais en moi mille fois plus que je me respectais moi-même.

—Oh ! de grâce ! lui dis-je en joignant les mains et avec un accent de supplication sévère, ne me parlez pas avec ce dédain d'une douleur dont vous n'avez jamaïs connu l'objet. Si vous saviez ? . . .

—Je ne veux rien savoir ! dit-elle en me mettant sa belle main sur les lèvres. Que vas-tu devenir maintenant ? Comment vas-tu supporter cette existence vide, monotone, oisive, d'autant plus exposée aux passions coupables du cœur, qu'elle est moins remplie des devoirs et des occupations d'une carrière active ? Notre fortune étroite a été considérablement rétrécie et grevée par ton éducation, par tes voyages, par tes fautes. Je n'en parle pas pour te les reprocher ; tu sais que si les larmes de mes yeux pouvaient se changer pour toi en or, je les verserais toutes dans tes mains !

Nous ne connaissons pas d'expression plus touchante de dévouement et de tendresse maternelle.

En pareil cas les citations offrent au lecteur une peinture si vraie et si naïve, que nous serions coupable de les remplacer par des phrases à nous, qui n'auraient ni la même dignité ni la même candeur.

Poussé par sa vocation littéraire, Lamartine désirait habiter Paris, le centre de toutes les illustrations, le seul lieu où l'on puisse combattre et triompher.

Son père lui faisait pour son entretien et ses courses une

modeste pension de douze cents francs, insuffisante pour vivre dans la capitale.

Mais l'excellente mère était là.

“ Tirant du dernier de ses écrins un gros diamant monté en bague, le seul, hélas ! qui lui restât des bijoux de sa jeunesse, elle le glissa secrètement dans la main de son fils.”

— Va chercher la gloire ! lui dit-elle.

Et le jeune homme prit le chemin de Paris.

Il emportait une foule de recommandations pour la société la mieux choisie du noble faubourg, mais en même temps la plus rancunière et la plus énergiquement résolue à ne rien accepter de l'empereur.

Lamartine, comme tous les jeunes gens, se faisait volontiers une opinion d'arlequin avec des lambeaux décousus de l'opinion des autres.

A Rome, assis avec un peintre démocrate sur la colline de la villa *Pamphili*, d'où l'on aperçoit l'ancienne cité, ses dômes et ses ruines, il avait rêvé la république et maudit César.

A Paris, causant avec Talma, qui lui donnait des conseils pour le plan d'une tragédie de *Saul*, il fut un instant bonapartiste.

Mais le faubourg Saint-Germain lui démontra victorieusement que ses doctrines étaient meilleures.

On conspirait en dansant dans les salons d'outre-Seine. Les femmes y avaient d'aristocratiques et provoquantes allures : Lamartine oublia la République, l'Empire, sa tragédie de *Saul*, et devint légitimiste exalté.

Nous verrons la roue tourner bien souvent encore et la girouette politique obéir à d'autres souffles.

Afin de ne plus assister à ce qu'il appelait le règne brutal du calcul, de la force, du chiffre et du sabre, le jeune homme quitta de nouveau la France et fit un second voyage en Italie. Nous avons entendu soutenir qu'il y suivait à la piste et de ville en ville une jeune comtesse mignonne et rose, dont les coquetteries l'avaient enflammé.

Ce fait est complètement inexact.

Lamartine repassa les Alpes, entraîné par sa nature rêveuse, et renonçant aux folles distractions du monde qui lui avaient fait un instant oublier ses souvenirs.

Il voulait aller pleurer sur la tombe de sa douce Graziella, il voulait demander pardon à sa mémoire.

Près des lieux où il l'avait connue, sous les orangers en fleurs qui abritaient leurs amours, dans les anses solitaires où le flot les berçait ensemble, il composa une partie du premier volume des *Méditations*, sublimes et mélancoliques élégies, dictées par ses regrets et sa douleur.

De colline en colline en vain portant ma vue,
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant,
Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis : Nulle part le bonheur ne m'attend.

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières,
Vains objets dont pour moi le charme est envolé ?
Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé !

Que le tour du soleil ou commence ou s'achève,
D'un œil indifférent je le suis dans son cours ;
En un ciel sombre ou pur qu'il se couche ou se lève,
Qu'importe le soleil ? je n'attends rien des jours.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

(A suivre.)

LA RELIGION

N'est-elle pas le flambeau qui guide le monde à travers les âges ? Dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion a existé ! Comment ? Sans elle, le monde n'aurait pas lui-même existé. En effet le suprême Créateur de toutes choses, en tirant le monde du néant, a, par là-même, établi une loi d'ordre de rapport, de coordonnance entre tous les êtres. Le monde dépendant de cette loi, ne saurait donc, sans cette condition, se soutenir, être quelque chose, exister. Or, cette loi, c'est, la religion ensemble des principes, des fins ou des desseins pour lesquels le monde a été créé.

La religion est la bête des œuvres humaines. Où trouver un appui, une direction de nos actes, si ce n'est dans le dogme qui contient toutes les lois de l'ordre naturel et surnaturel ?

Chez le farouche sauvage, habitant primitif de notre sol, prédominait une religion : chez l'antique barbarie romaine existait aussi une religion et au milieu des émouvantes évolutions de la civilisation moderne, il ne peut y avoir que la religion pour guider les peuples vers leurs destinées.

La religion est le modèle, le moule en quelque sorte où vont se confondre tous les efforts de l'humanité, et une nation est d'autant plus grande, plus noble, plus élevée, que ses aspirations vers cet idéal fondé, ici-bas, par l'Homme-Christ, chef unique de toute religion.

L'influence de la religion est universelle ; elle pénètre, se répand partout, au milieu de la société, comme un baume odoriférant et salubre, pour tous les besoins, toutes les douleurs, tous les maux, pour tous les cœurs.

La religion s'impose d'elle-même à nos volontés. Son répertoire de vertus, de qualités morales, étant une garantie contre

les dangers sociaux comme individuels, la société est obligée d'y recourir, de s'y confier toujours, à toutes les époques et les phases de l'existence.

Quel admirable foyer d'où rayonnent ces flammes divines, vivifiantes, régénératrices de l'élément social ! Quel aimable concentration d'affections, de charmes, de saintes impressions ? Quel sujet consolant de divines lumières, de spirituelles faveurs, d'éternelles ressources. La religion contient tout et tout en elle est indispensable au bonheur du genre humain. Ayant présidé au berceau du monde, elle y veille toujours, et de son génie tutélaire qui embrasse l'univers entier, elle régènera le monde jusqu'à la fin des siècles.

C'est la religion avec ses fécondes prérogatives, qui a fondé notre Canada. Toutes nos institutions ont eu pour assises les bienfaisantes et solides inspirations de la religion ; nous lui devons notre existence sociale et pour ainsi dire notre organisme national.

La religion a été la naissance de tous les peuples ; nous voyons aussi que les nations dont les tendances se sont écartées de leur lumineux et unique point de départ, n'ont pu, à travers les siècles, se maintenir, se fixer au rang de dignité d'où elles avaient originé. A s'éloigner de la religion, leur caractère moral s'est affaibli, et par suite leur caractère social s'est bientôt effacé dans les ténébreuses variations d'une nature vaine, impuissante, stérile. De là, cet état de barbarie qui surgit à différents âges, au milieu des éternels enseignements du monde.

L'antique empire oriental qui fut le premier à recevoir les vérités de la religion, ne refléta plus que quelques vacillantes lueurs d'existence sociale après s'être départi de ses religieuses qualités natives.

La religion seule a pu régénérer les peuples du moyen-âge,

les ramener à la primitive dictée des lois fondamentales constitutionnelles de la création divine.

De nos jours, que fait la religion, dans son rôle prescripteur, enseignant? Elle conserve toujours l'immuable origine et l'éternelle destinée de la morale du monde. Elle ne change point dans ses principes et ses enseignements. Le plus petit comme le plus grand de la société doivent inévitablement se laisser guider par ses lumières. La nature ne saurait s'y opposer, sans retourner vers la décadence, vers le chaos.

La religion est le criterium de l'ordre naturel, physique, moral, métaphysique des êtres humains. Et cet ordre ne peut être renversé, étant immuable par lui-même.

On voit par là toute la nécessité de la religion, en même temps, toute sa beauté, toute sa bienfaisante influence.

Notre intérêt, comme notre nature, nous porte donc instinctivement vers elle.

Depuis que, sur le sommet du Thabor et du Golgotha, la religion a été divinisée, elle a ravi d'admiration, d'amour les créatures humaines qui s'y sont attachées dans un glorieux élan de magnanimité d'âme, de foi, de courage et d'espérance

Si la religion est le salut du monde et a tant de titres à l'adhésion, au libre arbitre de tous, comment expliquer la raison d'être d'une foule de doctrines philosophiques et sociales telles que : *L'athéisme*, le *néhélisme*, le *rationalisme* le *polythéisme*; et parmi les doctrines purement politiques : Le *socialisme*, le *communisme* l'*opportunisme*, enfin le suffrage universel.

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, août 1886.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

X

(*Suite*)

Cependant, aucune réponse ne se fit entendre, pas même la petite monosyllable *oui* que Sternfield implorait si ardemment. S'apercevant que les instants, qui était pour lui une occasion précieuse, passaient rapides, Audley se jeta tout-à-coup à genoux devant elle, et, prenant sa main dans la sienne, il renouvela sa demande avec une ardeur encore plus passionnée que la première fois.

En ce moment, le bruit d'une porte qu'on fermait à l'extrémité du corridor, vint frapper Antoinette, qui s'écria vivement :

—Levez-vous, pour l'amour du ciel ! Major Sternfield, relevez-vous ! j'entends venir quelqu'un.

—Qu'est-ce que cela fait ? Antoinette, je reste dans cette position jusqu'à ce que je reçoive quelque espérance, quelque mot d'encouragement, jusqu'à ce que vous m'ayiez répondu oui.

—Alors, *oui* ! répondit Antoinette d'une voix agitée et presque inintelligible. Relevez-vous de suite.

—Merci ! merci ! murmura-t-il en portant à ses lèvres la main qu'il tenait encore dans la sienne et en passant rapidement dans l'un de ses doigts un superbe jonc d'opale, sceau de leurs fiançailles.

Madame d'Aulnay entra en ce moment, et un léger et joyeux sourire traversa sa figure en promenant ses regards des traits réguliers de Sternfield qui brillaient de triomphe, à la contenance embarrassée et contrainte de sa cousine.

Le Major ne prolongea pas sa visite : il avait compris que son départ serait d'un grand soulagement pour sa timide fiancée. Mais il ne partit pas sans avoir préalablement amené Madame d'Aulnay dans l'embrasement d'une fenêtre et lui avoir dit tout bas :

—Comment pourrai-je jamais vous remercier comme vous le méritez, bonne et généreuse amie ? Ma déclaration a été favorablement accueillie !

Un sourire bienveillant fut sa réponse, et dès qu'il fut sorti, Madame d'Aulnay alla se jeter sur un canapé près de sa cousine. Celle-ci ne paraissait pas être en veine extraordinaire de conversation. Ne voulant pas forcer ses confidences, Lucille parla de choses indifférentes et se contenta de faire, apparemment sans dessein, un nouvel et pompeux éloge de Sternfield. C'en était assez pour faire disparaître certains doutes qui tourmentaient encore l'esprit de la jeune fille. Lorsque, après la veillée, Antoinette se leva pour souhaiter, suivant son habitude, une bonne nuit à sa cousine, celle-ci s'empara de sa main, et remarquant avec une feinte surprise l'anneau qui brillait à l'un de ses doigts, elle l'embrassa d'une manière significative, et lui fit de joyeuses félicitations auxquelles la pauvre Antoinette ne répondit que par une légère pression de main.

Un jour ou deux après, Jeanne vint annoncer au salon une visite pour Mademoiselle de Mirecourt. L'air heureux et satisfait avec lequel elle s'acquitta de cette tâche, offrait un contraste frappant avec le ton rechigné par lequel elle annonçait la visite des officiers de Sa Majesté le Roi Georges, pour lesquels individuellement et collectivement, elle se sentait une profonde antipathie.

—Qu'est-ce, Jeanne ?

—C'est, Mademoiselle, un jeune Monsieur bien plus charmant que tous ceux que nous avons vus dans cette maison depuis quelque temps.

Madame d'Aulnay sourit tranquillement en entendant ces paroles peu polies, mais elle n'en fit aucune observation.

Après une pause Jeanne reprit :

—Je suis certaine que Mademoiselle sera contente de voir M. Beauchesne.

—Louis Beauchesne ! répéta la maîtresse de céans. Oh ! Antoinette, il apporte probablement quelque lettre, quelque message spécial de chez toi. Aussi, je me sauve dans la Bibliothèque ; j'ai à parler à M. d'Aulnay, mais je reviens bientôt. Jeanne, faites monter de suite ce *charmant* jeune Monsieur.

Quelques instants après, un jeune homme de vingt-cinq ans à peu près, d'une tournure franche et agréable, entra dans le salon. Il aborda Antoinette avec une familiarité qui annonçait une grande intimité, sinon une profonde amitié, entre elle et lui. Après les premières questions d'usage en pareille circonstance, la jeune fille crut s'apercevoir qu'il y avait une contrainte peu ordinaire dans les manières de son ami. Elle était sur le point de lui demander la cause de cette gêne, quand Louis tira de sa poche une lettre qu'il lui remit, en lui disant d'une voix quelque peu embarrassée :

—De votre père, Antoinette.

Après cette courte information, le jeune homme se leva et se retira vers la fenêtre.

Antoinette eut bientôt décachetée la missive et commença la

lecture de ce qu'elle contenait. A mesure qu'elle la parcourait, l'étonnement, la perplexité et l'inquiétude se peignaient tour-à-tour sur ses traits. Enfin, n'y pouvant tenir, elle s'écria :

—Louis, connaissez-vous le contenu de cette lettre ?

—Je pourrais peut-être le deviner, quoique M. de Mirecourt ne m'en ait pas informé, répondit tranquillement celui-ci.

—Point de faux-fuyants, Louis : vous savez aussi bien que moi que mon père me prévient dans cette lettre, de la manière la plus soudaine et la plus inattendue, qu'il vous a choisi pour être mon futur époux, et que je dois vous recevoir comme tel.

Beauchesne rougit un peu, mais il ne fit aucune réponse. La jeune fille poursuivit avec véhémence.

— Eh ! bien, vous ne dites rien ? . . . Certainement vous avouerez avec moi que la chose est parfaitement absurde et déraisonnable.

— Pardonnez-moi, Antoinette, —et la voix tremblante du jeune homme trahissait la mortification et le chagrin qu'il ressentait en lui-même,—pardonnez-moi, mais je ne vois vraiment pas ce qu'il y a de ridicule dans cette proposition. Vivant dans le même cercle, appartenant à la même race et professant la même religion, habitués l'un à l'autre dès la plus tendre enfance . . .

— Oui, c'est cela, dit-elle en l'interrompant, la familiarité amicale dans laquelle nous avons grandi, l'un vis-à-vis de l'autre, nous a appris à nous aimer mutuellement, mais seulement comme frère et sœur.

— Encore une fois pardonnez-moi, dit-il en s'efforçant de sourire ; dans cette matière je suis juge plus compétent que qui que ce soit : or, je puis vous assurer que mon amour est quelque chose de plus qu'une affection fraternelle.

— Comme vous êtes insupportable, Louis ! J'espère que vous ne me parlez de cette façon que pour me contrarier.

— Antoinette ! s'écria Beauchesne en s'approchant et en fixant sur elle un regard pénétrant, — Antoinette ! soyez pétulante, sévère si vous le voulez, mais ne soyez pas injuste. Oui, je vous *aime*, et si l'expression de mon amour ne prend pas le caractère de frénésie que les héros de romans et de mélodrames se croient tenus d'afficher, elle n'en est pas moins sincère ni moins entière.

Pauvre Louis ! en ce moment même, Antoinette faisait dans son esprit — au grand désavantage du jeune homme, — un parallèle entre la déclaration rationnelle et pleine de sincérité qu'il venait de lui faire, et les paroles brûlantes, les regards passionnés qu'Audley Sternfield avait mis en réquisition. Peut-être ses pensées se trahirent-elles au dehors, car ce fut avec amertume que Beauchesne reprit presque aussitôt :

— Mais j'oubliais une chose importante : vous avez peut-être reçu, depuis votre arrivée dans cette maison, les aveux de ceux qui sont passés maîtres dans l'art où je ne suis, moi, qu'un pauvre novice. Quelles faibles chances de succès ont alors mes paroles simples et pleines de naturel, contre la brillante éloquence de ces hommes d'épée qui ont peut-être fait profession d'amour sous une douzaine de cieux et courtoisé autant de femmes : je lutte avec un singulier désavantage. Vous oubliez donc, Antoinette, que vous êtes la première idole que mon cœur a adorée secrètement, que vos oreilles sont les premières dans lesquelles j'ai glissé des mots d'amour et de tendresse !

La vérité de quelques-unes des allusions qu'il venait de faire jetèrent Antoinette dans une confusion telle, qu'elle n'osa pas répondre. Louis crut lire dans cet embarras la justesse de ses reproches.

— Assurément, reprit-il d'une voix dans laquelle le regret

avait remplacé l'amertume, assurément, cela ne peut pas être : non, vous ne pouvez pas avoir donné avec autant de précipitation à un étranger l'amour que vous refusez à un ami d'enfance éprouvé.

— Peu importe que cela soit ou ne soit pas, répondit la jeune fille profondément touchée par ces dernières paroles ; mais je vous prie de ne pas m'en vouloir si je vous avoue franchement, dans toute la sincérité de mon âme, que je ne pourrai jamais vous rendre amour pour amour.

— Qu'il en soit ainsi ! répliqua-t-il d'une voix qu'il s'efforça de rendre calme mais qui trahit par un tremblement de ses lèvres la pénible émotion qu'il éprouvait. A tout prendre, il vaut mieux que nous sachions dès maintenant à quoi nous en tenir l'un et l'autre. Seulement, puisse celui que vous avez choisi se montrer aussi aimant, aussi sincère que je l'aurais été.

Il s'établit alors un silence qui fut bientôt rompu par Antoinette qui, d'une voix pleine de trouble, s'écria tout-à-coup : -

— Je crains que papa soit fâché contre moi. Paraissait-il tenir beaucoup à notre mariage ?

— Tellement, qu'il n'avait pas même entrevue la possibilité de l'insuccès de ma démarche.

— Alors je puis supposer que dès qu'il aura connaissance de l'état exact des choses, il s'empressera de venir ici, irrité, pour me gronder au point de me faire mourir de chagrin.

Et ses yeux se remplirent de larmes à la perspective que son imagination venait d'évoquer.

Beauchesne, touché, — malgré les amers désappointements qu'il venait d'éprouver, — des craintes naïves de sa cruelle amie, voulut calmer ses alarmes ; il l'assura que M. de Mirecourt était trop juste, trop indulgent, pour blâmer sa fille d'avoir refusé sa main là où elle ne pouvait donner son cœur.

— Ah ! c'est ce que je ne sais pas. Papa est bon sans doute, mais il n'entend pas souffrir d'objections d'aucune sorte. Cher Louis, si vous vouliez seulement être assez généreux pour me venir en aide ?

— De quoi s'agit-il ? demanda-t-il d'un ton bref.

— C'est, lorsque vous serez de retour à la maison, de rendre compte à papa des sentiments que vous devriez avoir réellement, de lui dire que, comme mes affections ne correspondent pas aux vôtres, vous vous désistez de vos prétentions à ma main.

— Très-certainement je ne ferai point cela, Antoinette de Mirecourt, répondit-il d'un air dans lequel on pouvait voir un mélange d'irritation et d'ironie. Tenez-vous pour heureuse que je ne lui dise pas que je suis disposé à vous attendre, serait-ce sept ans encore, comme autrefois Jacob a attendu pour sa femme.

— Eh ! bien, alors, Louis, dites-moi que vous me pardonnez tout ce qui vient de se passer ; dites-moi que nous serons toujours aussi bons amis que nous l'avons été jusqu'ici.

Il eût difficile de résister à ce regard si touchant, à cette voix si éloquente, à ce ton suppliant. Saisissant donc, dans un élan de généreuse passion, la main de la jeune fille, Beauchesne répondit :

— Volontiers. Oui, puisque nous ne pouvons être unis, restons au moins bons amis. . . . Mais je dois me retirer ; j'ai des affaires pressantes qui m'appellent.

— Vous ne partirez certainement pas avant d'avoir vu Madame d'Aulnay : elle vous en voudrait énormément.

— Franchement, je préfère me passer aujourd'hui du plaisir de la voir. Aussi bien, je dois avouer que je ne l'ai guère en très grande estime.

— Vous voulez plaisanter sans doute. Elle s'attend à ce que vous allez rester ici, et elle serait fâché contre moi si je vous laissais partir sans la voir. Attendez-moi un petit instant, je m'en vais la chercher.

Durant son absence, un nouveau visiteur, le Major Sternfield, entra dans le salon. En l'apercevant, le jeune Beauchesne, avec la courtoisie qui caractérisait ses manières, s'inclina; mais le brillant officier, se drapant sous cet air de hauteur, sous ce dandysme superbe qu'il avait au moins le bon esprit de cacher lorsqu'il se trouvait en présence de Madame d'Aulnay, de sa cousine et de ses amis, ne daigna pas lui remettre son salut, et se contenta de jeter sur lui un regard inquisiteur comme s'il eut voulu lui faire subir un examen; puis, se jetant dans le fauteuil qu'Antoinette venait de quitter et sur le bras duquel elle avait laissé son mouchoir, il se mit industrieusement à épousseter ses bottes avec sa petite canne à poignée d'agate.

Déterminé à faire sentir à ce beau Monsieur que l'impertinence arrogante n'est pas la prérogative d'aucune classe et d'aucune profession, Beauchesne traversa l'appartement et vint se placer près de la glace devant laquelle il se mit à arranger sans cérémonie son col et ses cheveux, et ce avec une suffisance qui semblait rivaliser en impertinence avec le dandysme insolent de Sternfield.

Lorsque les Dames entrèrent, usant de son privilège d'ami intime, Louis s'avança vers elle languissant, s'informa négligemment de leur santé, et s'assit ensuite avec une nonchalance qui ressemblait passablement à celle dont le Major venait de donner un échantillon.

Celui-ci, s'apercevant enfin que ce hardi campagnard, comme il le qualifiait, cherchait à le tourner en ridicule, lui lança un regard plein de colère. Comprenant alors la situation qu'elle avait soupçonné de prime-abord, Madame d'Aulnay s'empressa de dire :

— Venez donc ici, Louis ; j'ai à vous faire une question au sujet de mon oncle de Mirecourt.

Et elle l'entraîna dans le passage, comme si elle eut à lui parler confidentiellement. Dès qu'ils furent seuls, elle lui demanda, moitié fâchée, moitié sérieuse : " quelle impression il voulait donner à son visiteur de l'urbanité canadienne ? "

— La même que celle qu'il m'a donnée de la politesse britannique, répondit-il froidement. Mais dites-moi, Lucille, au nom du ciel, est-ce que ce fat élégant est le prétendant d'Antoinette ?

— Il est certainement un de ses fervents admirateurs ; je crois même qu'il est quelque peu favorisé. Mais, Louis, vous ne devez pas en parler aussi légèrement, et le traiter avec autant de dédain : le Major Sternfield est un homme qui possède de rares avantages, et. . . .

— Tenez, Lucille, cela suffit, dit-il en l'interrompant et en se débarrassant de la légère étreinte où elle se tenait. Grand bien lui fasse, la pauvre enfant ! car elle s'apercevra avant peu que ce qu'elle prend pour de l'or pur n'est que du cuivre.... Non, je ne puis rester aujourd'hui : n'insistez pas davantage, faites mes adieux à Antoinette. Au revoir.

Et, se dégageant encore une fois de la main qui cherchait à le retenir, il s'élança au dehors.

Madame d'Auluay resta un moment pensive.

— Certainement, se dit-elle, voilà un prétendant déçu !

Puis elle revint au salon en songeant quel sacrifice ce serait que de donner à Antoinette un mari comme Louis Beauchesne.

XI

Le Major Sternfield, dont la bonne humeur avait été affecté par sa rencontre avec le jeune Beauchesne, ne prolongea pas sa visite.

Dès qu'il fut sorti, la lettre que Louis avait apportée fut lue de nouveau et discutée par les deux cousines. Madame d'Aulnay fit remarquer triomphalement que le ton quelque peu arbitraire, quoique bienveillant, du petit message paternel était une preuve irrésistible de la vérité de sa théorie au sujet de l'inqualifiable tyrannie des pères sur leurs filles, quand les affections de celles-ci sont en question. Les conjectures de Lucille sur les extrémités probables auxquelles M. de Mirecourt en viendrait certainement pour l'accomplissement de ses vœux jetèrent Antoinette dans un état de fiévreuse insomnie, elle ne put dormir de la nuit.

Le lendemain matin, un violent mal de tête la retint dans sa chambre ; de sorte que lorsque Sternfield vint pour lui apporter quelques livres de littérature, il ne trouva au salon que Madame d'Aulnay. Il n'eut cependant pas lieu de le regretter, car Lucille profita de ce tête-à-tête pour lui communiquer le contenu de la lettre de M. de Mirecourt, pour l'informer des fâcheux préjugés que le père d'Antoinette avait contre les étrangers et de la déclaration formelle qu'il avait faite : que jamais il ne permettrait à sa fille de se marier avec l'un deux.

Ce jour là, la visite du militaire fut encore plus longue que d'habitude, et si, quand il se levā pour partir, un œuil curieux eut put pénétrer dans l'intérieur du salon, il aurait aperçu Sternfield tenant la main de Madame d'Aulnay et faisant d'une voix éloquente et avec des yeux suppliants une demande pressante. Pendant longtemps la jeune femme hésita et flotta dans l'indécision ; mais enfin, vaincue par ses instances, elle inclina légèrement la tête en signe d'assentiment.

— Merci ! merci ! généreuse et sincère amie, s'écria-t-il chaleureusement ; vous nous sauvez, Antoinette et moi.

— Je n'en suis pas encore tout-à-fait certaine, car je ne puis faire que très-peu pour vous : tout dépend de votre influence sur ma cousine même. Mais, revenez cet après-midi et je vous fournirai l'occasion de poursuivre votre démarche.

Madame d'Aulnay tint parole. Lorsque, quelques heures plus tard, le Major Sternfield revint, — Antoinette et elle étaient au salon, — elle donna pour prétexte une lettre qu'elle avait à écrire, et sorti. Chose assez singulière et qui dut frapper la cousine de Lucille, pendant qu'elle était seule avec le militaire, aucun des visiteurs qui se présentèrent ne fut admis.

Dès que Sternfield se fut retiré, Antoinette se sauva dans sa chambre, les joues couvertes d'un vif incarnat, les sourcils froncés, et se mit à marcher avec agitation de long en large. Madame d'Aulnay, qui la suivit de près, la trouva dans cet état.

— Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-elle. Serais-tu encore malade.

— Malade et malheureuse ! répondit la jeune fille d'un ton oppressé. Dois-je ou ne dois-je pas me confier à toi, Lucille ?

Et ses yeux se promenait doucement sur la figure de sa cousine, comme pour y surprendre quelque signe de sympathie.

Mais, hélas ! les traits de Madame d'Aulnay ne laissaient aucunement deviner qu'elle était déjà au fait de ce que sa cousine voulait lui confier. Oh ! si le bon ange eut pu alors parler à Antoinette, comme il l'aurait mise en garde contre un mentor aussi dangereux ! comme il l'aurait avertie de placer ailleurs sa confiance ! Mais la voix de Lucille était si tendre, sa contenance si entraînante, elle lui fit tant de douces caresses, lui déclara son affection et le désir qu'elle avait de promouvoir son bonheur avec des paroles si éloqu岸tes, que la pauvre

enfant s'y laissa prendre. Peu à peu elle apprit que Sternfield, avec un instinct merveilleux, ainsi que le disait Antoinette dans sa naïve simplicité,—avait deviné le contenu de la lettre de son père, et qu'il avait employé toutes les instances et tous les arguments possibles pour la faire consentir à un mariage secret.

— Et quelle réponse lui as-tu donnée, chère ?

— Nécessairement, j'ai refusé péremptoirement. Lucille ! tu es aussi imparfaite que Sternfield lui-même de me faire cette question.

— Eh bien, enfant, dis-moi ce que tu voudras, mais je ne blâme pas aussi fortement sa proposition que tu parais le faire. Une fois mariés, ton père n'aura plus d'autre alternative que celle de te pardonner et de te recevoir de nouveau dans ses faveurs, tandis que maintenant il te défendra ce mariage avec tant de menaces, que tu n'oseras pas lui désobéir.

— Alors, s'il agit ainsi, je me soumettrai, répliqua tristement Antoinette. Je ne puis, je ne veux pas le tromper à ce point.

— Comment, te soumettre ! renoncer à un homme que tu aimes pour un caprice paternel ! sacrifier le bonheur de toute ta vie pour un simple préjugé !

— Les devoirs et l'affection filiale ne sont ni des caprices, ni des préjugés, interrompit la jeune fille avec indignation. Papa a toujours été pour moi bon et indulgent : le tromper d'une manière aussi terrible, serait répondre bien indignement à sa tendresse.

— Peut-être as-tu raison, mon enfant ; aussi bien, je commence à croire qu'il te serait indifférent de lui obéir en tout point. Louis fera un bon mais ennuyeux mari, et si jamais ton bonheur conjugal devient quelque peu monotone, si jamais tu

as à regretter l'irrévocable passé, du moins ta soumission filiale et ta conscience seront pour toi un dédommagement.

— Lucille ! tu es très contrariante aujourd'hui. Refuser un mariage secret avec le Major Sternfield est une chose, et épouser Louis Beauchesne en est une autre.

— Oh ! tu verras que ces deux choses sont parfaitement synonymes l'une de l'autre, chère cousine. Mon oncle de Mirecourt n'est pas un homme avec lequel on puisse badiner, et ton refus d'accepter le mari qu'il te choisit serait aussi inutile que les efforts du petit oiseau pour s'échapper de la main puissante qui veut le mettre en cage . . . Mais, chère enfant, tu parais fiévreuse ; couche-toi et dors : la nuit porte conseil.

Hélas ! c'est ce que fit Antoinette, au lieu de recourir à la source de lumière qui aurait si infailliblement guidé ses pas au milieu des dangers qui l'environnaient.

Pendant les deux jours suivants, elle évita soigneusement de prononcer le nom de Sternfield et d'avoir aucune conversation, à son sujet, avec Madame d'Aulnay. Celle-ci commençait à croire que les chances du bel Anglais étaient bien risquées, quand arriva un secours inespéré d'une source dont on était loin d'en attendre. C'était une lettre sévère et impérieuse de M. de Mirecourt dans laquelle celui-ci annonçait qu'il venait d'apprendre d'une dame récemment arrivée de Montréal les flirtations notoires d'Antoinette avec certain militaire Anglais, et que dans une semaine il viendrait à la ville pour mettre fin à ce genre de société, en pressant le mariage de sa fille avec le mari qu'il lui avait destiné.

Cette lettre, certainement mal-avisée et arbitraire, qui corroborait si bien les récentes prédictions de sa cousine, eut un pernicieux effet sur l'esprit déjà indécis d'Antoinette.

Elle recourut, cette fois encore, aux conseils de Lucille. Il est inutile d'ajouter dans quel sens celle-ci se rendit à ses

prières. Dès lors, elle ne parla plus que d'un mariage secret immédiat comme étant la seule alternative qui restait à la pauvre jeune fille.

XII.

Un autre sujet d'inquiétude, était l'absence prolongée du Major Sternfield qui, depuis le rejet plein d'indignation de sa proposition par Antoinette, n'était pas revenu chez Madame d'Aulnay.

Que ce fût le résultat du désappointement qu'il avait éprouvé ou simple calcul de sa part, c'est ce qu'il est impossible de dire. S'il était mu par ce dernier motif, il faut avouer qu'il se montra tacticien des plus habiles, car son absence le servit plus que sa présence aurait pu le faire. Laiscée presque entièrement à elle-même,—car elle se trouvait trop malheureuse pour recevoir au salon, avec sa cousine, les nombreux visiteurs qui se présentaient;—effrayé par la pensée que son père pourrait forcer son mariage avec Louis, ou lui faire sentir tout le poids de sa colère si elle résistait, elle comprit, avec une douleur qu'elle aurait cru auparavant impossible, l'étendue de la privation où elle se trouvait des mots si doux, des protestations si tendres d'Aulnay Sternfield.

Madame d'Aulnay qui, un peu par bienveillance pour Antoinette et pour Sternfield dont elle ne croyait le bonheur possible que dans le mariage, et un peu par simple sentimentalisme avide d'émotions quelconques, était déterminée à amener s'il était possible leur union, loin de faire ce qui était en son pouvoir pour alléger la position malheureuse dans laquelle se trouvait sa cousine, s'efforçait au contraire d'en augmenter le critique.

Elle en était arrivée au point de regarder comme inévitable le mariage d'Antoinette avec un homme qu'elle n'aimait pas, et

elle la plaignait en conséquence ; puis elle blâmait sa timidité, condamnait son obstination à rejeter les propositions d'union de celui que son cœur chérissait. Elle ne manquait jamais de terminer ces exhortations en répétant qu'une fois mariés, les deux jeunes gens obtiendraient facilement le pardon de M. de Mirecourt ; tandis que si ce père entêté ne rencontrait pas d'autres obstacles que celui de la volonté de sa fille, il mettrait certainement à exécution le projet de la marier à Louis Beauchesne. Quelques fois même elle s'étonnait de l'absence prolongée du militaire et elle l'expliquait en disant que, découragé par la froideur d'Antoinette et par le refus aussi dédaigneux qu'il avait essuyé, il avait porté ses intentions d'un côté où on les avait acceptées avec orgueil. Après ces funestes entretiens, elle laissait la malheureuse jeune fille à ses réflexions, son visage trahissant la confusion où elle se trouvait, et son pauvre cœur plus douloureusement malade que jamais.

Un jour, à la fin d'un de ces entretiens où Madame d'Aulnay avait déployé tous ses perfides raisonnements, la jeune femme s'était levée pour aller se préparer à une promenade : Antoinette avait refusé de l'accompagner.

— Eh ! bien, dit-elle, à tout prendre, il vaut peut-être mieux que Sternfield ait cessé ses visites ici, car elles n'auraient eu d'autre résultat que de vous rendre tous deux plus malheureux. Dans deux jours au plus tard ton père sera arrivé, et avant un mois tu seras la femme très-aimante et très-obéissante de Louis Beauchesne.

— Jamais ! s'écria Antoinette avec véhémence : jamais ! Je resterai plutôt et je mourrai fille.

En ce moment même, son esprit fut frappé par la pensée de l'inflexible volonté de son père. De découragement, elle laissa glisser sa tête sur ses mains appuyées au bord de la table, et elle tomba dans une douloureuse rêverie. De son père, ses pensées se portèrent sur ce volage Audley qui s'était si tôt lassé de l'attitude suppliante d'un amoureux, et les battements pré-

cipités de son cœur à mesure que l'image du bel officier s'élevait dans son esprit, malgré l'irritation où elle était, lui disaient plus énergiquement que jamais qu'en ce moment du moins elle ne devait pas être la fiancée de Louis.

Le bruit de la porte d'entrée qu'on venait d'ouvrir et qui annonçait l'arrivée de quelque visiteur, ne fit qu'accroître son excitation ; et, comme la porte de la chambre où elle se trouvait n'était pas fermée, sans même lever la tête :

— Jeanne, s'écria-t-elle avec impatience, je n'y suis pour personne !

— Encore moins pour moi que pour les autres, Antoinette ? demanda derrière elle une voix mélodieuse et tendre.

Elle se releva d'un soubresaut et retourna la tête ; ses regards rencontrèrent les yeux noirs et suppliants d'Audley Sternfield qui lui demandait plus éloquemment que la parole la faveur de le recevoir.

— Ma bien aimée, continua-t-il, pardonnez-moi cette fois au moins, pour avoir écarté Jeanne et m'être présenté devant vous sans me faire annoncer ; mais je viens d'apprendre que M. de Mirecourt arrive demain, et j'ai à vous faire part de choses que vous devez savoir. Dites-moi d'abord que vous me pardonnez ?

Et il s'empara d'une des mains d'Antoinette que celle-ci lui abandonna en se détournant.

— Je suis venu implorer mon pardon pour les contrariétés que je vous ai causées dans notre dernière entrevue ; je suis venu expier ma folie et mes extravagances !

— Au moins, vous avez pris votre temps, répondit la jeune fille en réprimant un léger tremblement de lèvres.

(A CONTINUER.)



SOUSSION

Pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois
sur les terres de la Puissance, dans la province
de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées :
"Soumissions pour limites de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à
MIDI, MERCREDI, LE 1^{er} DÉCEMBRE PROCHAIN, pour
trois limites à bois de cinquante milles carrés chacune plus ou moins,
marquées respectivement 16, 17, 18, et situées sur le côté ouest de
la Rivière Colombia, près de la gare de la Cité de l'Or, sur la ligne
du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la Province de la Colom-
bie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de ces limites, en
même temps que les conditions par lesquelles elles seront licenciées
et les formules de soumissions, peuvent être obtenues à ce Départe-
ment, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary,
Territoire du Nord-Ouest et New Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BURGESS,
Député Ministre de l'Intérieur

Département de l'Intérieur,

Ottawa, 9 septembre 1886.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi le 15 octobre prochain inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription, "Soumission pour Travaux à Baie St-Paul," pour la construction d'un PROLONGEMENT A LA JETÉE, à Baie St-Paul, comté de Charlevoix, P.Q., d'après les plans et devis que l'on pourra voir en s'adressant à M. Simon Cimon, I. C., Malbaie, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur lemande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 15 Septembre 1886.



TRANSPORT DES MALLES ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

Le Maître Général des Postes du Canada recevra, à Ottawa, jusqu'à Mercredi le 6 octobre, à midi, des soumissions cachetées pour le transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni. Ce transport devra se faire toutes les semaines et à bord de steamers de première classe. Le contrat sera pour cinq années, à partir du 1er avril 1887.

On peut se procurer les conditions du contrat en s'adressant au bureau du Haut Commissaire pour le Canada, Victoria Chambers, Londres, ou au Ministère des Postes, Ottawa.

WILLIAM WHITE,
Secrétaire.

Département des Postes du Canada,
Ottawa, 20 juillet 1886.

MÉMO.

Il a été jugé nécessaire de faire des changements dans les conditions du contrat mentionné plus haut; en conséquence la date de la réception des soumissions a été retardée jusqu'à Mercredi le 17 Novembre, à Midi.

On peut se procurer copie des conditions en s'adressant aux endroits déjà mentionnés.

WILLIAM WHITE,
Secrétaire.

Département des Postes,
21 septembre 1886.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau jusqu'au vendredi le 22 octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription, "Soumission pour Quai à Longueuil," pour la construction d'un Quai à Longueuil, comté de Chambly, Québec, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir au Bureau du Maire, Longueuil, ou au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumission, le et après Jeudi le 7 octobre.

Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 30 Septembre 1886.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau jusqu'à Lundi le 8 Novembre, des soumissions cachetées au soussigné avec la suscription "Soumissions pour la construction et l'achèvement d'une bâtisse pour les émigrants sur la jetée de la Princesse Louise dans le havre de Québec."

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau des Travaux Publics de la Puissance, Bureau de Poste, Québec, Mercredi, le 20e jour d'Octobre, ou après cette date.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 4 octobre 1886.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886—ARRANGEMENTS D'ETE—1886

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

Ottawa, 27 juin 1885.

EDWARD MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886—ETÉ—1886

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	7.00 a.m.
“.....	“.....	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.....	Montréal.....	8.30 p.m.	6.00 a.m.
“.....	“.....	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.05 p.m.
“.....	Island Pond.....	3.15 p.m.	9.30 p.m.
“.....	Toronto.....	1.00 p.m.	6.30 p.m.
“.....	“.....	8.55 a.m.	10.40 p.m.
“.....	“.....	8.55 p.m.	8.55 a.m.
“.....	St. Jean.....	4.30 p.m.	5.30 p.m.
“.....	“.....	4.20 p.m.	5.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 a.m.	9.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 p.m.	9.20 p.m.
“.....	Lake Champlain Junction..	4.00 p.m.	6.25 p.m.
“.....	Ottawa.....	8.50 a.m.	12.20 p.m.
“.....	“.....	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

**PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.**

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant-général*
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } **MONTREAL.**

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1885.

Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus II. C.....	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.....	2	25	Lois Criminelles on I vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.....	1	50	Ordres en Conseil, a 1874.....	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I.....	1	25
33	" 1870.....	0	80	" " Vol. II.....	0	40	
34	" 1871.....	0	80	" " Vols. I, II..	1	50	
35	" 1872.....	2	00	" 1880, Vol. I.....	1	25	
36	" 1873.....	1	60	" " Vol. II.....	0	50	
37	" 1874.....	1	43	" " Vols. I, II..	1	60	
38	" 1875, Vol. I.....	1	50	44	" 1881, Vol. I.....	0	80
" " " Vol. II.....	0	80	" " " Vol. II.....	0	60		
39	" 1876, Vol. I.....	0	80	" " " Vols. I, II..	1	25	
" " " Vol. II.....	0	80	45	" 1882, Vol. I.....	1	00	
" " " Vols I, II..	1	50	" " " Vol. II.....	1	00		
40	" 1877, Vol. I.....	1	00	" " " Vols. I, II..	2	00	
" " " Vol. II.....	0	60	46	" 1883, Vol. I.....	1	60	
" " " vols. I, II..	1	50	" " " Vol. II.....	0	60		
41	" 1878, Vol. I.....	0	80	" " " Vols. I, II..	2	00	
" " " Vol. II.....	0	35	" 1884, Vols. I, II..	2	00		
" " " Vols. I, II..	1	00	" 1885, vol. I.....	1	50		